SYDELA
Syndicat Départemental D'énergie DE LOIRE ATLANTIQUE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 3 Novembre 2016 COMPTE-RENDU

2016- 54 ADMISSION EN NON VALEUR

L'an deux mille seize, le jeudi 3 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 27 octobre 2016, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :
Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jérôme RIPAIRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard CLOUET
Affichage le 4 novembre 2016

2016- 54 ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public,

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution,

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée Délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable,

Entendu l'exposé de M. CLOUET, Président, et après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, le comité décide :

Article 1 : d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 53 736.38 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 2165480815 dressée par le comptable public.

Exercice 2007

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
19401268	227,58€	Travaux d'amenée de puissance électrique	RJ/LJ : clôture insuffisance actif
TOTAL	**227 ,58€**		

Exercice 2008

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
19400175	224,11€	Travaux d'amenée de puissance électrique	Poursuites sans effet
95	31,85€	Taxe électrique	Rar inférieur seuil poursuite
TOTAL	**255,96€**		

Exercice 2009

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
539	1 443,21€	Travaux d'amenée de puissance électrique	Combinaison infructueuse d'actes
1248	7 584,00€	Travaux de renforcement électrique	RJ/LJ : clôture insuffisance actif
1264	2 100,00€	Travaux d'extension électrique	NPAI-demande renseignement négative
TOTAL	**11 127,21€**		

Exercice 2010

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
224	13 684,00€	Travaux de renforcement électrique	RJ/LJ : clôture insuffisance actif
233	55,47€	Taxe électrique	Rar inférieur seuil poursuite

548	11 005,00€	Travaux de renforcement électrique	RJ/LJ : clôture insuffisance actif
741	4,36€	Taxe électrique	Rar inférieur seuil poursuite
TOTAL	**24 748,83€**		

Exercice 2011

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
1137	1 232,00€	Travaux d'alimentation électrique	NPAI-demande renseignement négative
TOTAL	**1 232,00€**		

Exercice 2012

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
2047	3 681,60€	Travaux d'alimentation électrique	Combinaison infructueuse d'actes
2075	2 052,00€	Travaux d'extension GCRT	Combinaison infructueuse d'actes
TOTAL	**5 733,60€**		

Exercice 2013

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
146	2 454,40€	Travaux d'alimentation électrique	Combinaison infructueuse d'actes
152	1 368,00€	Travaux d'extension GCRT	Combinaison infructueuse d'actes
892	5 288,80€	Travaux d'alimentation électrique	RJ/LJ : clôture insuffisance actif
2920	780,00€	Travaux d'alimentation électrique	Combinaison infructueuse d'actes
TOTAL	**9 891,20€**		

Exercice 2014

N° Titre	Montant	Nature de la recette	Motif
446	520,00€	Travaux d'alimentation électrique	Combinaison infructueuse d'actes
TOTAL	**520,00€**		

Article 2 : de préciser que les sommes nécessaires sont prévues au chapitre 65, article 6541.

Le Président,

Bernard CLOUET

Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique
SYDELA